

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 25 juillet 2019

Objet : **L'Assemblée générale annuelle de CanadaGAP se tiendra à Charlottetown, le 28 novembre**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 25 juillet 2019 – Débutant en 2019, l'Assemblée générale annuelle se déroulera dans différentes régions du pays afin d'améliorer la participation et de faciliter l'engagement avec les membres. L'AGA 2019 de CanAgPlus, l'entité à but non lucratif qui détient et exploite le programme CanadaGAP, se tiendra à **Charlottetown, Î.-P.-É** le jeudi, 28 novembre à 14 h HNA, au Red Shores Racetrack & Casino.

- Une séance interactive avec les membres suivra l'AGA. Les membres auront l'occasion de poser des questions et d'engager dans une discussion ouverte avec CanadaGAP.
- Les membres sont invités à se joindre à nous après l'AGA pour un souper, commandité généreusement par *Syngenta*. Le souper débutera à 18h au restaurant Top of the Park. Les participants doivent s'inscrire pour assister à l'AGA au plus tard le 14 octobre.

Commanditaire du souper de l'AGA – Top of the Park



Les membres peuvent aussi participer par téléphone ou par présentation Web.

Les membres en règle sont encouragés à assister à l'AGA. **Il n'y a aucun frais d'inscription mais vous devez vous inscrire au plus tard le lundi, 14 octobre.** Les détails sur l'inscription sont disponibles sur [le site Web de CanadaGAP](#), et une trousse d'inscription sera envoyée aux membres en septembre. Vous recevrez la trousse par courriel, ou par la poste si nous n'avons pas votre adresse électronique dans nos dossiers.

Les membres n'étant pas en mesure de participer peuvent désigner un représentant, ou voter par anticipation pour les administrateurs, en ligne ou par bulletin de vote expédié par la poste.

Questions à l'ordre du jour :

- Présentation des états financiers de l'exercice 2018-2019
- Nomination de l'expert-comptable
- Rapport annuel
- Élection – Quatre postes d'administrateur font l'objet d'élections au sein du Conseil d'administration de CanAgPlus.
- Résolutions – Les membres peuvent présenter des résolutions jusqu'au 27 septembre 2019.
- Suivant l'AGA : Séance interactive et questions et réponses avec les membres

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

Résolutions – DATE LIMITE : 27 septembre 2019

Les membres en règle peuvent présenter des résolutions à l'avance aux fins d'examen à l'AGA. Veuillez utiliser le modèle de présentation des résolutions [disponible ici](#), et prendre connaissance de la [Politique sur les résolutions de l'AGA](#) de CanAgPlus.

Possibilités de commandites

Nous sommes activement à la recherche de commanditaires additionnels pour l'AGA. Si cette occasion intéresse votre entreprise ou votre organisation, veuillez communiquer avec le bureau CanadaGAP à 613-829-4711 ou info@canadagap.ca. Nous espérons vous voir à Charlottetown!

